

CGT Finances Publiques Aveyron

Mutations au 1^{er} septembre 2011

Filière Gestion Publique

Les dés étaient pipés !

CAP du 27 juin 2011

La CGT a dénoncé les multiples modifications intervenues par rapport aux documents préparatoires transmis aux représentants des personnels, dont certaines connues bien en amont de la CAP. Des éléments prépondérants ont même été donnés en début de séance venant mettre à plat les propositions élaborées par les organisations syndicales et nous empêchant ainsi de remplir notre mandat.

Dans ces conditions, la CGT a refusé de voter sur ce mouvement, ce qui n'a pas empêché les représentants CGT de défendre les demandes des collègues.

- 6 départs dont 2 départs en retraite « officiels »
- 4 arrivées et 1 refus de mutation du à une erreur de l'administration qui n'a pas enregistré ce refus déposé dans les délais réglementaires. La DGFIP est donc redevable d'un emploi sur le département.

La situation de Montbazens est préoccupante, une mutation n'étant pas remplacée en attente du mouvement complémentaire aléatoire (voir ci dessus l'emploi dont est redevable l'administration suite à ses erreurs).

Malgré l'arrivée de 2 contrôleurs, la TP de Rodez reste en sous effectif flagrant et les conditions de travail particulièrement dégradées.

Lors du dernier CTPD, l'ensemble des OS avait voté contre la transformation d'un poste de B en A à la trésorerie d'Espalion. La direction s'était engagée « dans la mesure du possible » à maintenir l'effectif B et C tout en créant ce poste d'adjoint. La « mesure du possible » a vite atteint ses limites, puisque le départ d'un cadre B n'est pas remplacé. D'après la direction, la fusion des postes Espalion/Estaing/Laguiole solutionnera le problème, ... ou sera l'occasion d'une nouvelle suppression, puisqu'on ne manquera pas d'avancer les économies d'échelle comme pour toute restructuration.

Plus que jamais, c'est la gestion de la pénurie organisée !

NOM	Cat	Départ	Arrivée
DELTRAN SANDRINE	C	TP RODEZ	DDFIP Dépôts de Fonds –Services Financiers
GALTIER ANNICK	C	DDFIP Dépôts de Fonds –Services Financiers	DDFIP Domaines
ZARD ROBERT	C	RANCE ET ROUGIERS	PAIERIE DEPARTEMENTALE
MONTEILLET PIERRE	C	MILLAU	BARAQUEVILLE
ALFRED JEAN CLAUDE	C	EXTERNE	RANCE ET ROUGIERS
GOUPIL STEPHANE	C	EXTERNE	LARZAC
KHARCHICHE MURIELLE	C	EXTERNE	ARGENCE ET CARLADEZ
CONQUET ODILE	B	ESPALION	EMR RODEZ-ESPALION
MATHIEU FABIENNE	B	BARAQUEVILLE	TP RODEZ
SANTOS ANDRE	B	DDFIP Service Logistique	DDFIP Dépôts de Fonds –Services Financiers
BARETTE ERIC	B	EXTERNE	TP RODEZ

A ces mouvements, il convient d'ajouter l'affectation d'un contrôleur sur Millau à l'issue de son stage et l'arrivée d'un emploi contractuel dans le cadre du plan pluriannuel de recrutement de personnes handicapées.

A noter : les règles de mutations changeront à compter de 2012 (notamment la priorité donnée à l'ancienneté dans le grade), mais les demandes antérieures bénéficieront des droits acquis (ancienneté de la demande). Une information sera donnée aux personnels sur les nouvelles règles de gestion.

MUTATIONS 2012 "GESTION PUBLIQUE" : LA CONVERGENCE EN CIBLE

(extrait du compte rendu du groupe de travail national)

En marge des discussions relatives aux futures règles de gestion, la direction générale a élaboré ses premières propositions dans le dispositif de convergence pour les agents B et C de la filière « gestion publique ». Ceci entraîne donc des modifications dans le dispositif prévu par l'instruction n°07-032-V33 du 22 juin 2007.

La direction a organisé les débats dans un groupe de travail le 6 juin dernier autour de 4 fiches traitant des sujets suivants :

- Le nombre de vœux
- Les modalités de classement des demandes
- Le délai de séjour
- La gestion des annulations et des refus.

Le mouvement spécifique sur poste a été vu le 15 juin afin d'aborder les modalités d'ouverture de celui-ci aux agents de la filière fiscale.

Un nouvel examen de l'ensemble des propositions de l'administration aura lieu le 30 juin. Cette dernière doit dans ce cadre proposer la forme sous laquelle elle publiera les nouveautés pour le cycle 2012 (note de service ou instruction). Certains points seront alors approfondis, comme notamment la faisabilité d'une durée de séjour réelle d'un an y compris pour les stagiaires.

L'impression dominante est que plus on converge vers la cible et plus celle-ci paraît lointaine, 2014 devenant une "arlésienne". Sur de nombreux sujets, la direction générale s'abrite derrière des contraintes techniques pour justifier ses freins et reculs au regard de ce qui a été discuté au cours des précédents mois.

La CGT a donc rappelé que les personnels n'ont pas demandé cette fusion. Elle avait dès 2008 et les premières annonces autour de la fusion alerté la direction générale sur le fait qu'il allait falloir harmoniser les règles de gestion, sujet sensible pour l'ensemble des agents. La direction ayant occulté cet aspect jusqu'à l'an passé, nous arrivons donc à une situation totalement ubuesque :

les personnels qui vont dépendre d'un même corps à compter du 1^{er} septembre, vont pourtant se retrouver régis par des règles totalement différentes pendant encore plusieurs années en fonction de leur filière.

Pour la CGT, la direction générale est coupable de ne pas se donner les moyens de ses réformes, et ce au détriment des agents, des services et des missions.

La CGT a systématiquement fait le lien entre les règles de mutations nationales et leurs incidences sur les mouvements locaux. La CGT a donc insisté sur le fait que les règles nationales devaient pouvoir se décliner au niveau d'affectation le plus fin.

Tous les détails sur l'avancement des discussions sur le site de la section <http://www.financespubliques.cgt.fr/12/> à la suite du compte rendu de la CAP.

Dossier complet sur le site du syndicat national : <http://www.financespubliques.cgt.fr/>

**Le 20 octobre 2011, il faudra élire nos représentants aux CAP et au Comité Technique :
la CGT sera présente !!**



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM : Prénom : Date de naissance : .. / .. / ..
Catégorie : Grade : Echelon :
Filière fiscale Filière publique
Adresse administrative : Signature :

Site de la section accessible par INTERNET et INTRANET
Contact : cgt.012@dgfip.finances.gouv.fr